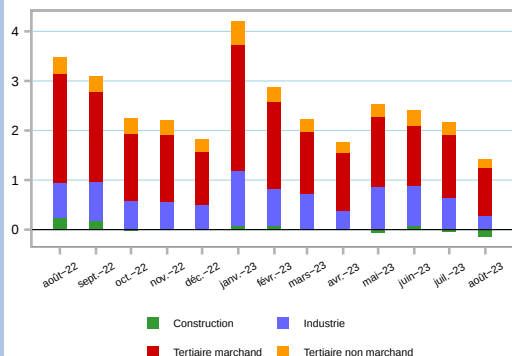


Activité économique

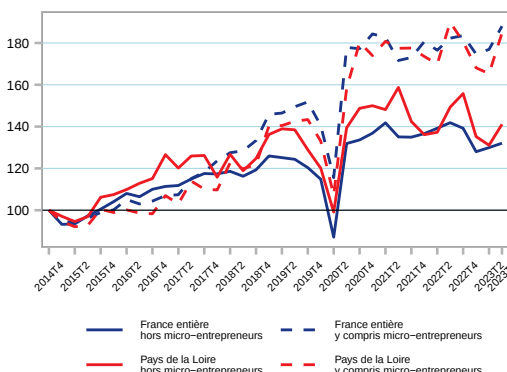
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.
Note : Hors activité partielle.

Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



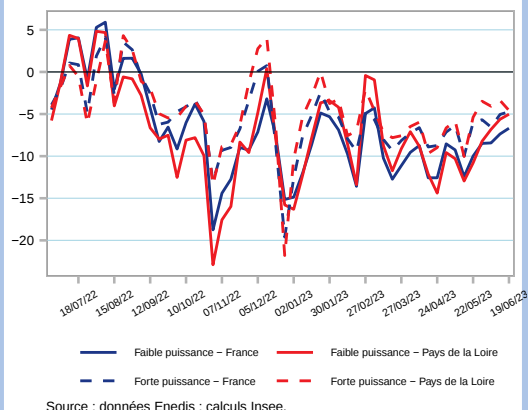
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

En août 2023, le volume d'heures rémunérées baisse par rapport au mois précédent. Il est supérieur de 1,3 % à son niveau d'août 2022, après +2,1 % en juillet. En France, il est supérieur de 0,8 %. Au 3ème trimestre 2023, le PIB progresse très légèrement (+0,1 % par rapport au trimestre précédent).

Au 3ème trimestre 2023, les créations d'entreprises augmentent de 12 %, les créations hors micro-entreprises augmentent moins fortement (+8 %). En France, elles augmentent respectivement de 6% et 2%. Les évolutions des premiers mois de 2023 doivent être interprétées avec prudence en raison de la mise en place du Guichet unique.

Consommation d'électricité des entreprises

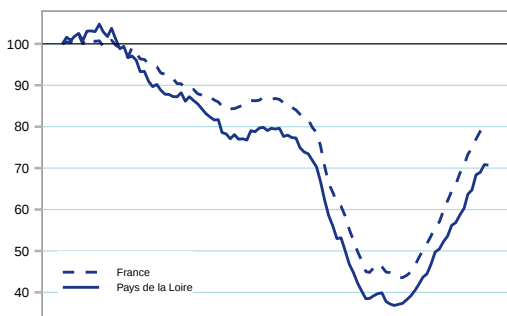
Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Source : données Enedis ; calculs Insee.

Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014



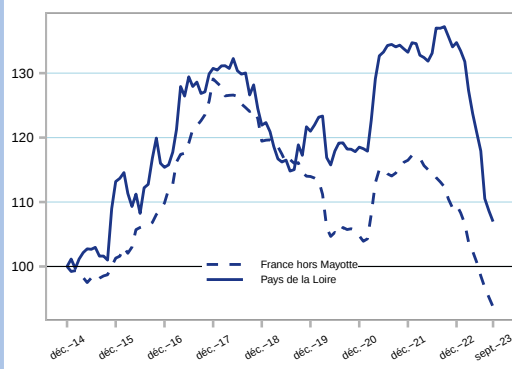
Note : données mensuelles brutes.
Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : Fiben, Banque de France.

Depuis la forte baisse d'octobre 2022 liée à la hausse des prix de l'énergie, la consommation électrique reste globalement sous son niveau moyen en raison des comportements de sobriété, mais aussi d'une baisse de la consommation des entreprises les plus énergivores.

En août 2023, les défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois se stabilisent (contre +1 % au niveau national). Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances est en hausse depuis fin 2021.

Logements commencés

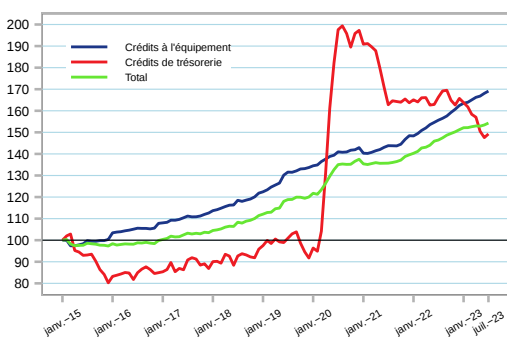
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données mensuelles brutes, en date réelle.
Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.
Source : SDES, Sit@del2.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire

Indice base 100 en janvier 2015



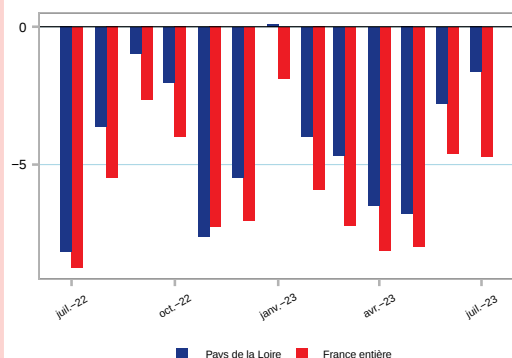
Note : données brutes.
Source : Banque de France.

Fin septembre 2023, 21 840 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Le niveau cumulé est en baisse: -1,5 %, contre -1,6 % en France. La tendance est fortement à la baisse depuis septembre 2022.

En juillet 2023, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie augmentent de 1 %. Après une relative stabilité entre août 2021 et septembre 2022, la tendance est à la baisse depuis octobre 2022. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 48 % à leur niveau de 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Transactions bancaires

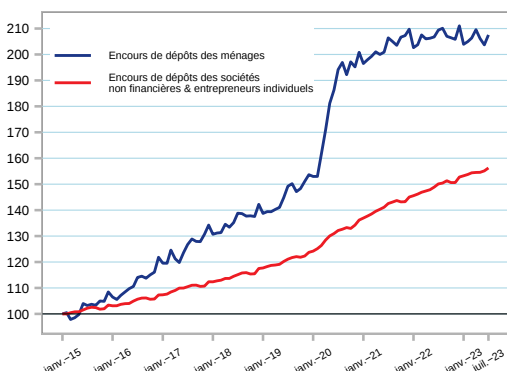
Évolution des montants de transactions par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Note : données corrigées de l'évolution des prix.
Source : cartes bancaires CB ; calculs Insee.

Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



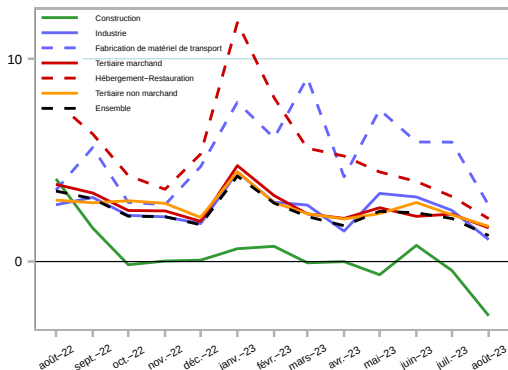
Note : données brutes.
Source : Banque de France.

En juillet 2023, le montant des transactions par carte bancaire reste inférieur à son niveau d'un an auparavant (-1,6%), notamment en raison de la forte accélération des prix depuis 2022. La baisse des transactions s'atténue cependant pour le 2e mois consécutif et reste moins marquée qu'au niveau national (-4,7%). En juillet 2023, en France, la consommation des ménages recule de 1,1 % sur un an.

En juillet 2023, les encours de dépôts des ménages sont en hausse (+1,9 %). La tendance est légèrement haussière depuis fin 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent également (+0,7 %).

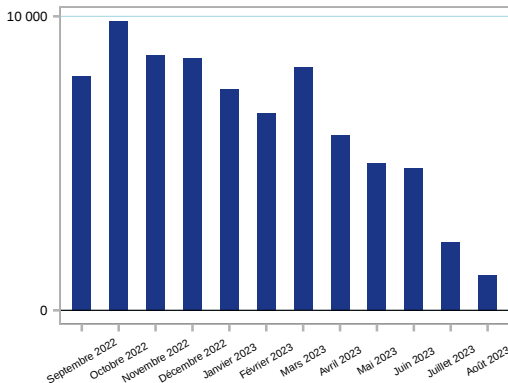
Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Activité partielle :

nombre de salariés indemnisés



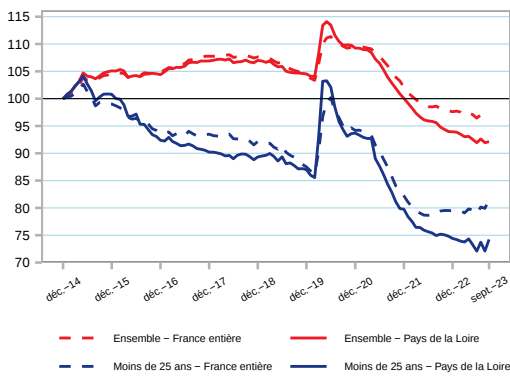
En août 2023, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau d'août 2022 dans les secteurs tertiaires marchand (+2 %) et non marchand (+2 %), ainsi que dans l'industrie (+1 %). En revanche, il est inférieur de 3 % dans la construction.

En août 2023, le volume d'heures est supérieur à son niveau de 2022 dans la fabrication de matériels de transport (+3 %), ainsi que dans l'hébergement restauration (+2 %).

En août 2023, 1 200 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 2 300 en juillet et 4 800 en juin.

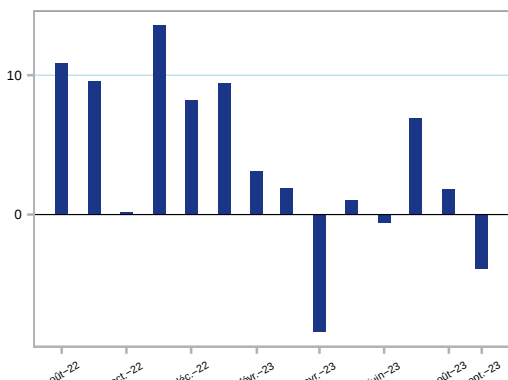
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014



Offres déposées à Pôle Emploi

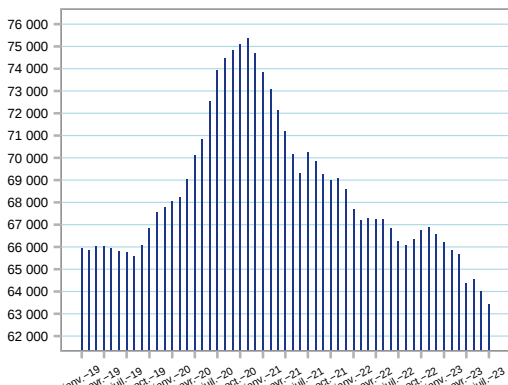
Évolution par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



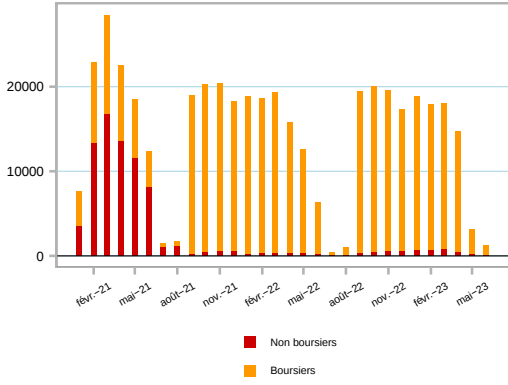
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A,B ou C est en très légère hausse en septembre 2023 (+0,2 %, contre +0,3 % au niveau national). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente plus fortement (+2,9 %, contre +2,0 % en France).

En septembre 2023, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi reculent nettement par rapport au mois précédent. Elles sont inférieures de 3,9 % à leur niveau de septembre 2022, après +1,8 % en août.

Bénéficiaires du RSA



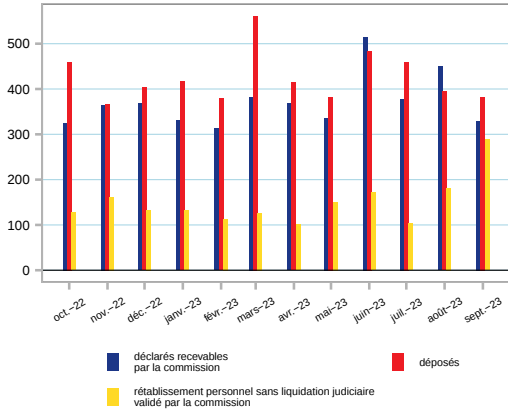
Nombre d'étudiants bénéficiaires du repas à 1 €



En juillet 2023, 63 420 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires diminue de nouveau : -1,0 %, après -0,8 % en juin. La tendance est à la baisse depuis fin 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 4,3 % à son niveau de juillet 2022.

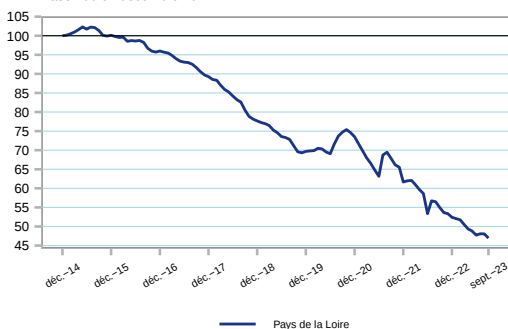
En juin 2023, 1 260 étudiants sont bénéficiaires des repas à 1 €, soit -60 % par rapport au mois précédent. Les étudiants boursiers ou en situation de précarité y sont éligibles.

Surendettement : nombre de dossiers



**Bénéficiaires de l'ASS
(allocation de solidarité spécifique)**

Base 100 en décembre 2014



En septembre 2023, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en baisse (-3 %, après -14 % le mois précédent). Le nombre de dossiers jugés recevables recule également (-27 %, après +19 % le mois précédent).

En septembre 2023, 9 970 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 2,3 %, après une stabilité le mois précédent.